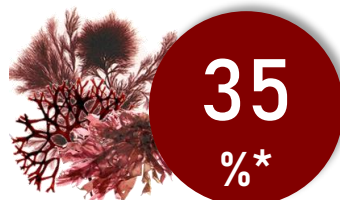
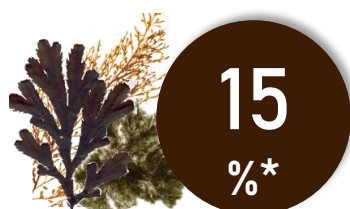
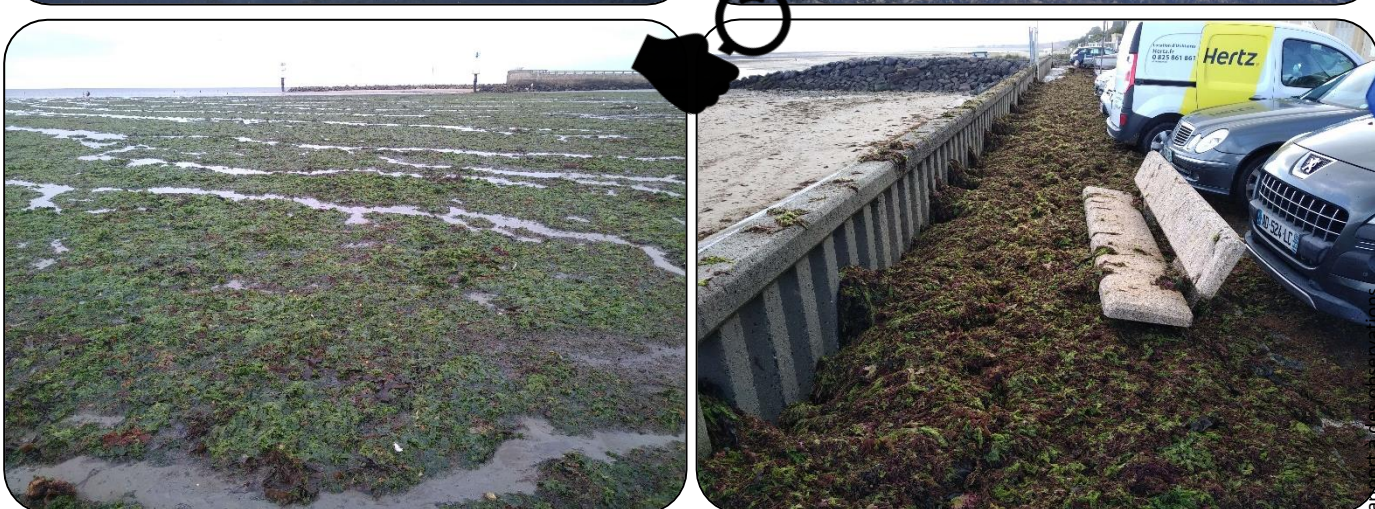


GRANDCAMP-MAISY

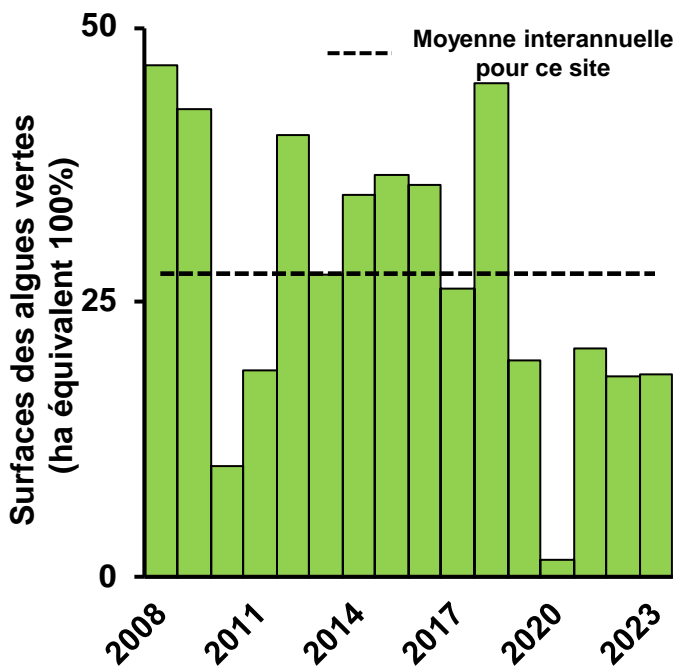


Dès le début de saison, des échouages d'algues ont été observés avec néanmoins davantage d'algues rouges. Au mois de juillet, les algues vertes dominent les dépôts mais les biomasses échouées sont moindres. En fin de saison, les dépôts sont plus denses et dominés par les algues vertes. Un pic d'échouages a été observé au mois de juin mais non pris en compte dans ce suivi RCS (qui concerne les mois de mai, juillet et septembre).



HISTORIQUE DES SURFACES D'ÉCHOUAGES

Sur le littoral normand, le suivi des échouages d'algues vertes (de type ulves) est réalisé depuis 2008. Le site de Grandcamp-Maisy est régulièrement touché par des échouages d'algues vertes, malgré une année 2020 particulièrement faible (minimum record pour ce site).



FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES ÉCHOUAGES

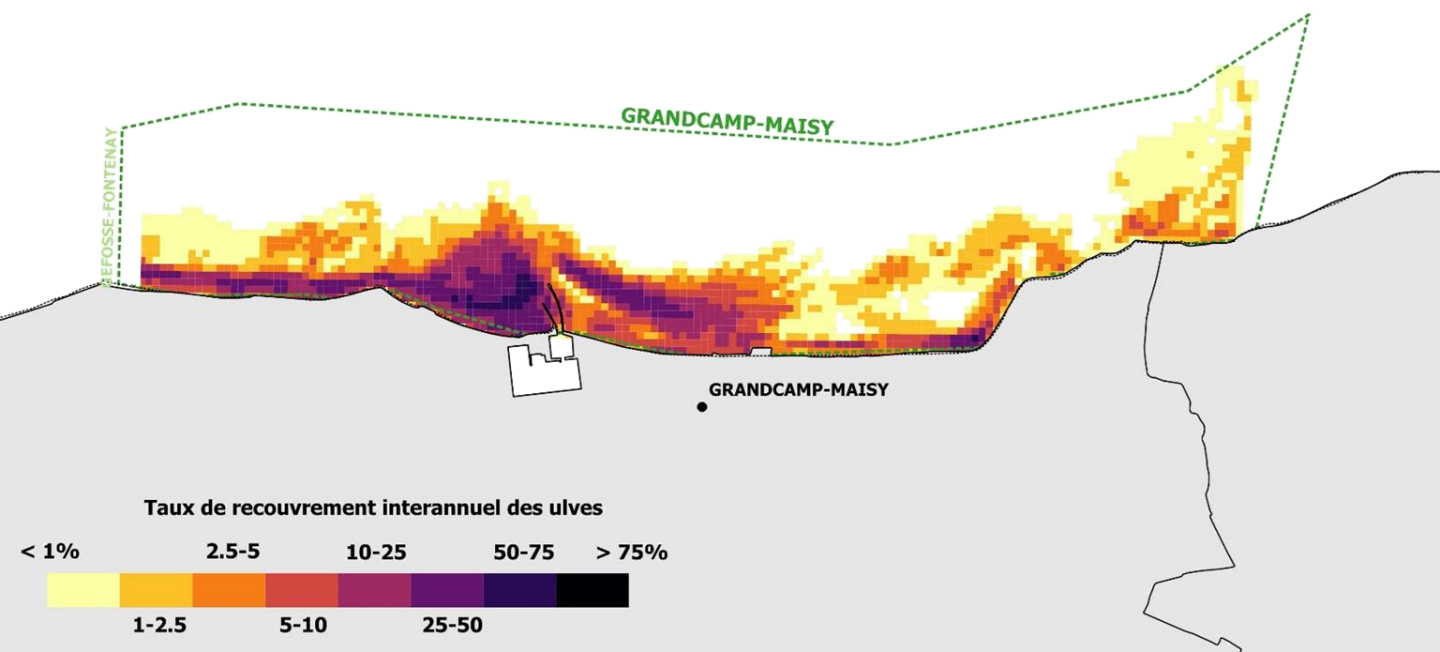
Dans le cadre du RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance), le littoral normand est survolé lors de 3 inventaires en mai, juillet et septembre. Lors d'un inventaire, un site est classé comme concerné par des échouages d'algues vertes lorsque les dépôts sont visibles sur les photographies aériennes et lorsque les observations de terrain attestent d'une proportion d'ulves supérieure à 30 % dans l'échouage.

43

sur un total de 48 inventaires
(3 inventaires par an depuis 2008)

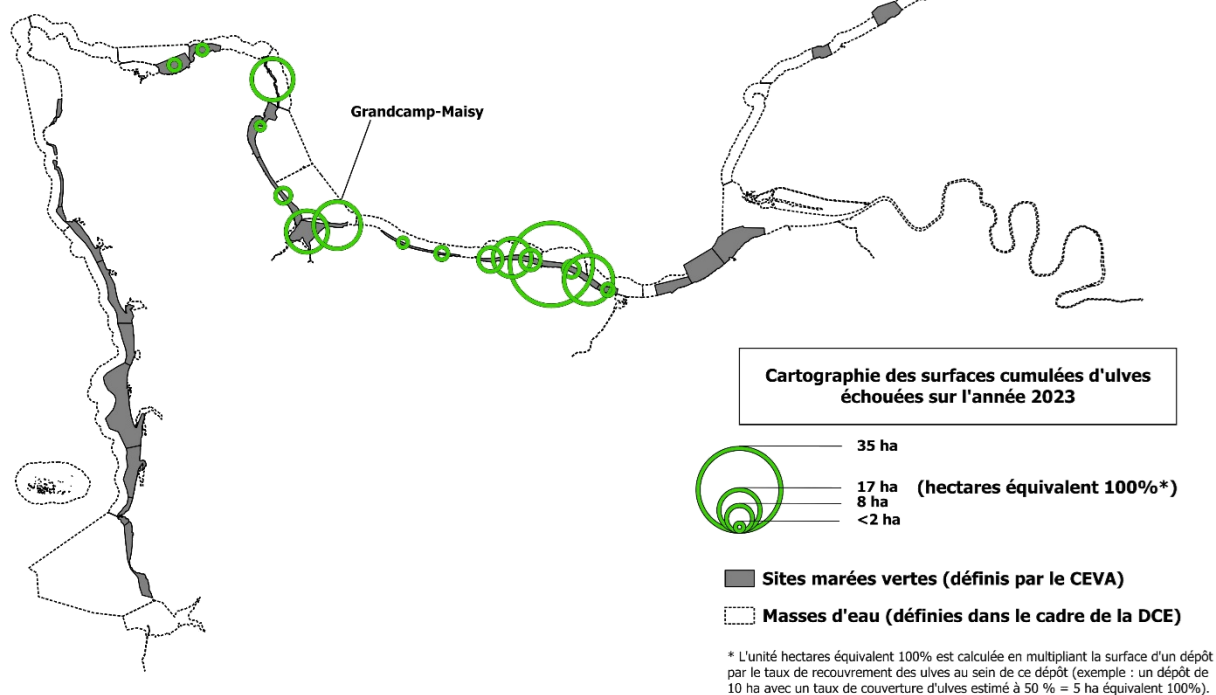
LOCALISATION DES DÉPÔTS

La cartographie de la fréquence des dépôts d'algues vertes a été réalisée à partir de l'historique (depuis 2008) de la localisation des échouages d'algues et des taux de recouvrement des ulves pour chacun des dépôts observés.



PROPORTION DES ÉCHOUGES D'ALGUES VERTES

Les biomasses d'algues échouées sur le site de Grandcamp-Maisy semblent se stabiliser ces 3 dernières années malgré des variations qui peuvent être importantes entre chaque inventaire. Le site est également régulièrement impacté par d'importants échouages d'algues rouges qui ne sont pas comptabilisés dans ce suivi mais qui peuvent entraîner des nuisances sur le littoral.



INDICE ECOLOGIQUE « BLOOMS DE MACROALGUES OPPORTUNISTES »

Le suivi des échouages d'algues vertes est l'un des indicateurs pour évaluer la qualité des masses d'eau côtières dans le cadre de la DCE. Le site de Grandcamp-Maisy appartient à la masse d'eau FRHC10 (Baie des Veys), dont l'indice écologique pour l'indicateur DCE « Blooms de macroalgues opportunistes » a été actualisé pour l'année 2023.

